

EDITO

Défendre nos droits au niveau national mais aussi européen !

Séquence de fin pour le grand débat national lancé en début d'année par le président de la République avec, sans surprise, de fortes attentes de la part des personnes en situation de handicap et de leurs proches ! 600 personnes se sont exprimées via notre plateforme de consultation dédiée. En tête des préoccupations : le respect des droits fondamentaux et de la dignité, les ressources, la santé, la compensation et l'accessibilité. L'ensemble des contributions a été adressé au président de la République, au gouvernement et à la Mission Grand débat. L'enjeu : la prise en compte dans les orientations arrêtées suite à ce grand débat et dans les décisions de la Conférence nationale du handicap en juin prochain.

Un enjeu national qui se décline aussi au plan européen. Avec les élections européennes qui auront lieu le 26 mai prochain, nous ne devons pas laisser passer l'opportunité de porter nos revendications auprès des candidats. Parce que le Parlement européen a un vrai rôle à jouer en matière de politique du handicap.

Après le grand débat et en parallèle des élections européennes, continuons à prendre la parole dans le débat public en créant l'évènement à l'occasion du 2^e anniversaire de l'élection d'Emmanuel Macron. Parce que la politique du handicap n'est toujours pas "en marche", rendons nos revendications visibles dans toute la France avec la caravane APF France handicap "En route pour nos droits !"

En route, enfin, vers notre Assemblée générale qui se tiendra à Lille le 29 juin. Dans la ligne de notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir", cette année, nous donnons largement la parole aux adhérent.e.s. Envie de vous exprimer ? Les inscriptions sont ouvertes sur notre plateforme "Participer" !



Alain ROCHON,
Président d'APF France handicap

À LA UNE

En route pour nos droits !

À l'occasion du 2^e anniversaire du quinquennat d'Emmanuel Macron, soyons mobilisé.e.s avec la Caravane APF France handicap "En route pour nos droits !" du 7 au 14 mai. Le 7 mai seront dévoilés les résultats du baromètre France handicap de la confiance. Puis des minibus provenant de quatre villes, Montpellier, Rennes, Grenoble et Strasbourg, suivront 4 parcours et convergeront vers Paris, pour un évènement le 14 mai. Chaque ville-étape proposera des initiatives locales autour d'un thème par jour :

- 9 mai : **Pouvoir exercer ses droits fondamentaux**
- 10 mai : **Pouvoir se loger, pouvoir habiter**
- 11 mai : **Pouvoir bénéficier de ses propres ressources**
- 12 mai : **Pouvoir être autonome**
- 13 mai : **Pouvoir se déplacer**

Retrouvez les détails de cette mobilisation nationale et de proximité dans le courrier du Président du 27 mars (<https://reseau.apf.asso.fr/gei/document/dl.php?id=11958>).

LE CHIFFRE DU MOIS

3 467 c'est le nombre de répondant.e.s à la 2^e édition du Baromètre France handicap de la confiance réalisé avec l'Ifop. Résultats à découvrir le 7 mai pour le lancement de l'opération "Caravane" !

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

2 à 4

- Après le grand débat, APF France handicap attend des actes
- Élections européennes : APF France handicap mobilisée
- Transport sanitaire : une pause dans la réforme
- France - Israël : regards croisés pour une société inclusive

VIE ASSOCIATIVE

5

- Un nouveau défi pour l'Assemblée générale
- Une démarche d'appropriation du projet associatif bien engagée
- 98 % des départements impliqués dans les élections

OFFRE DE SERVICE

6

- L'appétit vient en regardant

INITIATIVE RÉSEAU

6-7

- Affaire conclue pour Handi's Job Day

ACCESSIBILITÉ

7

- Des transports cahin-caha dans les Hautes-Pyrénées

PARTENARIAT

8

- Dans le Mouves pour dessiner l'économie de demain
- Rénovation des locaux de Chambéry

APF LAB-PROJETS INNOVANTS

9

- Un annuaire national des lieux de soins accessibles

APF ÉVASION

9

- Pour des vacances pour tous !

JEUNESSE

10

- Coups de pouce

COMMUNICATION

10

- Intranet : un outil au service de notre projet et de tous les acteurs

SPORT

11

- Championnats de France de Boccia 2019

LA PHOTO DU MOIS

11

ART & CULTURE

12

- Concours d'illustration
- Festival Regards Croisés

ÉVÈNEMENT

12

- 5^e édition des trophées "Femmes en EA"

HOMMAGE

12

Après le grand débat, APF France handicap attend des actes

APF France handicap a synthétisé les nombreuses revendications exprimées par les personnes handicapées, durant le grand débat. En espérant que le gouvernement y puise des mesures à annoncer lors de la conférence nationale du handicap.

Les Français en situation de handicap veulent que leurs droits fondamentaux soient respectés. Ils l'ont clamé haut et fort sur la plateforme collaborative de consultation citoyenne (<https://participer.apf-francehandicap.org/>) lancée par APF France handicap, début février. "Faire appliquer les conventions et traités internationaux relatifs aux droits humains" est la proposition qui a recueilli le plus de votes. Juste devant "Rendre effectif le droit au logement", et "Renforcer les obligations et les sanctions en matière d'accessibilité". « Plus généralement, les votants ont plébiscité les 40 propositions que nous leur avons soumises sur la plateforme », résume Patrice Tripoteau, son directeur général adjoint.

L'opportunité de se faire entendre

L'association avait décidé de mettre en ligne sa propre plateforme car les

quatre thématiques proposées par le grand débat national n'abordaient pas les préoccupations spécifiques des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elle avait toutefois encouragé ses adhérents à s'exprimer sur le site de la mission du grand débat. Elle a donc analysé les contributions qui ont été déposées sur granddebat.fr, avant la date limite du 15 mars. Mais aussi sur le-vrai-debat.fr, lancé par des gilets jaunes. Les ressources y apparaissent comme le principal sujet de revendications, sur le thème du handicap. Qu'il s'agisse de la revalorisation de l'AAH ou de l'individualisation de cette allocation, qui dépend aujourd'hui des ressources du foyer.

APF France handicap a également compilé les demandes qui ont émergé lors des débats organisés par les délégations. À Clermont-Ferrand, Nice

ou bien encore Tarbes. Ces réunions ont connu un vrai succès public.

Mettre la pression

« Le grand débat a constitué une opportunité pour faire entendre les attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille », explique Patrice Tripoteau.

La synthèse de toutes ces contributions a été adressée à la mission du grand débat national, bien sûr. Mais aussi au président de la République, au Premier ministre et à Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. L'idée est de mettre la pression sur le gouvernement, alors qu'Emmanuel Macron doit clôturer la conférence nationale du handicap, en juin 2019. C'est dans cet esprit qu'APF France handicap prépare une opération de grande envergure : la Caravane APF France handicap "En route pour nos droits !" À suivre dans le prochain numéro. ● **F.S.**

Conseil des ministres du 27 février 2018

Handicap : des politiques publiques en deçà des droits fondamentaux !

Le sujet du handicap a été abordé par Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, lors du dernier conseil des ministres le 27 février 2018. APF France handicap a rappelé, dans un communiqué de presse, que le handicap faisait partie des priorités du quinquennat du Président de la République. Et attend toujours de son gouvernement des propositions et un calendrier politique à la hauteur des attentes prioritaires des personnes en situation de handicap et de leur famille et le respect de leurs droits fondamentaux. Retrouvez le CP dans l'espace presse du site d'APF France handicap.

Élections européennes : APF France handicap mobilisée

Alors que les prochaines élections européennes auront lieu du 23 au 26 mai 2019 dans toute l'Europe, APF France handicap est mobilisée pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Dans deux mois, les Français seront appelés à élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. APF France handicap prépare ces élections déjà depuis plusieurs mois, notamment via le réseau thématique Europe et International. Celui-ci a été créé et travaille à la mise en œuvre du Plan d'action Europe et International (adopté en CA le 21 avril 2018) en lien avec la Commission défense et promotion des droits et libertés. La réunion de lancement le 30 janvier dernier a présenté la dimension européenne et internationale de l'association. « Notre plus-value c'est la co-construction de nos revendications et actions avec les compétences militantes de notre réseau à l'aune de notre projet associatif », déclare Fiammetta Basuyau-Bruneau, administratrice d'APF France handicap et animatrice de ce réseau thématique. Un des objectifs poursuivis est de peser sur la politique sociale et de cohésion de l'Europe. Comment ? En portant le plaidoyer d'APF France handicap dans les

débats en interne, en externe et en inter-associatif à travers :

- les "consultations citoyennes" en Europe, comme la délégation de Strasbourg a pu le faire en octobre 2018;
- notre contribution aux plaidoyers, notamment celui du collectif #PourUneEuropeSolidaire;
- la sensibilisation de notre réseau avec une mise à disposition d'outils sur les élections;
- la tribune "La politique de l'Union européenne en faveur des personnes handicapées"¹ co-écrite par Pascale Ribes, vice-présidente du Conseil Français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE) et Fiammetta Basuyau-Bruneau.

Ces élections européennes représentent un véritable enjeu pour l'association comme le précise Fiammetta Basuyau-Bruneau : « Ce scrutin, le premier pleinement ouvert à toutes les personnes handicapées, est important. Outre cet acte citoyen possible, les décisions de l'Union européenne ont un impact dans la vie quotidienne de tous

les citoyens et l'Union européenne joue un rôle non négligeable dans la politique du handicap notamment concernant la non-discrimination, l'accessibilité et les possibilités de financements européens. »

La promulgation de la loi de programmation 2018-2022 et de la réforme pour la justice au journal officiel du 25 mars 2019 marque une avancée majeure pour les personnes en situation de handicap ou de fragilité : la reconnaissance de leur pleine et entière citoyenneté. Elle abroge en effet l'article L5 du code électoral qui soumettait le droit de vote des personnes sous tutelle à une décision du juge. Les quelques 300 000 majeurs sous tutelle pourront exercer ce droit personnel dès les élections européennes en s'inscrivant sur les listes électorales jusqu'au 16 mai 2019.
https://twitter.com/Alain_Rochon/status/1111556288759111681

Faire prendre conscience des enjeux européens sur le terrain

Le dernier Comité technique et stratégique régional des Hauts-de-France qui s'est tenu à Mons, en Wallonie, les 5 et 6 mars 2019, avait pour thématique "S'approprier et faire vivre le projet associatif". Pour permettre davantage d'échanges entre les acteurs d'APF France handicap de la région, la direction régionale a choisi le prisme "Europe, empowerment et objectifs de développement durable (ODD 2030)."

Hervé Lherbier, directeur régional des Hauts-de-France, explique ce choix : « Comment construire l'Europe quand on est en situation de handicap et que l'on réside dans, ou à proximité, d'une Eurométropole ? Pour y répondre, il s'agissait de faire comprendre aux cadres et élus APF France handicap de la région que nous pouvons obtenir des améliorations pour la défense des personnes en situation de handicap non seulement grâce à nos actions de

lobbying mais également grâce aux financements structurels européens. Depuis quinze ans, ce sont plus de dix projets régionaux qui ont été financés par l'Europe. Aujourd'hui, notre ambition est de faire converger les objectifs des programmes opérationnels régionaux de l'Europe avec le projet associatif. »

Il n'y a donc pas de temps à perdre pour appréhender la prochaine programmation 2021-2027 des fonds européens.

¹ A lire ici : <https://fonda.asso.fr/tribunes/une-europe-inclusive-avec-et-pour-les-citoyen>

Transport sanitaire : une pause dans la réforme

APF France handicap a obtenu que les jeunes de moins de 20 ans hospitalisés pour une longue durée puissent bénéficier d'un aller-retour au domicile, chaque semaine.

Soulagement pour les parents d'enfants hospitalisés. Les jeunes de moins de 20 ans auront désormais droit à la prise en charge directe par l'Assurance maladie d'un aller-retour hebdomadaire au domicile familial pendant la durée de tout séjour supérieur à 14 jours. Et ce, quel que soit le motif de la sortie. La circulaire du 12 février du ministère des Solidarités et de la Santé est une réponse à l'imbroglio né de la mise en œuvre, le 1^{er} octobre, de la réforme du transport sanitaire.

Les Caisses d'assurance maladie avaient délégué son financement aux établissements de soins (les établissements médico-sociaux n'étaient pas

concernés). Mais ce transfert s'était accompagné, sur le terrain, d'un durcissement des conditions de prise en charge. APF France handicap, AFM-Téléthon et France Assos Santé avaient alerté le ministère qui avait alors diligé une mission d'inspection.

APF France handicap mobilisée pour les adultes

La Ministre des solidarités et de la Santé a ensuite décidé « de marquer une pause dans le déploiement de la réforme ». Mais aussi de lancer une réflexion plus large sur les inégalités engendrées par un tel système. Et de

mettre en place immédiatement un système dérogatoire pour les moins de 20 ans. Une avancée puisque, jusqu'à présent, la prise en charge n'était assurée que pour les sorties pour motif thérapeutique.

« Nous restons mobilisés pour les adultes, souligne Aude Bourden, conseillère nationale santé à APF France handicap. Les personnes handicapées hospitalisées, dans des centres de rééducation notamment, ont en effet été impactées par la réforme. Nous avons demandé au ministère d'être associé à la réflexion en cours. » ● **F.S.**

France - Israël : regards croisés pour une société inclusive

Regards croisés franco-israéliens sur les modes d'inclusion des personnes handicapées : APF France handicap et la Fondation France-Israël ont organisé un symposium le 25 mars au Palais du Luxembourg. Objectif ? Confronter les expériences française et israélienne pour créer une société plus ouverte aux personnes handicapées. Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et Elie Elaouf, député et Président de la

Commission des Affaires Sociales de la Knesset en Israël, ont pris la parole aux côtés de sénateurs et d'intervenants experts comme Marie-Anne Montchamp, présidente de la CNSA ou encore Denis Piveteau, conseiller d'Etat, Prosper Teboul, directeur général d'APF France handicap et Patrice Tripoteau, directeur général adjoint. Au programme de cette journée : les politiques publiques, l'éducation, l'emploi, mais aussi l'accessibilité et l'innovation.

« APF France handicap a été sollicitée par la Fondation France-Israël pour co-organiser cet événement, explique Prosper Teboul, directeur général d'APF France handicap. Cela témoigne une nouvelle fois de notre capacité à nouer et développer des partenariats ouverts et durables avec de multiples acteurs de la société, en Europe et dans le Monde. »

Un nouveau défi pour l'Assemblée générale

Rendez-vous essentiel pour la vitalité de notre association et le lien avec chaque adhérent, notre Assemblée générale se tiendra le samedi **29 juin 2019 à Lille**. Dans l'esprit du Congrès 2018 et de notre nouveau projet associatif, nous

lançons la démarche "Pouvoir participer à l'assemblée générale 2019". Le grand défi de cette année est de permettre à des adhérents de prendre la parole pendant l'assemblée générale, sous forme de conférence inversée.

Envie de vous exprimer ? Inscrivez-vous sur la plateforme <https://participer.apf-francehandicap.org/>. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 avril 2019.

Tout le monde se met en 4... pour :

Pouvoir venir : les adhérent•e•s qui le souhaitent peuvent venir à Lille le 29 juin pour participer à l'assemblée générale, et chaque CAPFD peut désigner deux adhérent•e•s.

Pouvoir de chez vous : chaque délégation organise une ou plusieurs séances pour suivre l'AG en direct par internet au sein d'une délégation ou d'un établissement.

Pouvoir le dire : les adhérent•e•s qui le souhaitent peuvent proposer une prise de parole lors de l'assemblée générale... c'est le grand défi de l'AG 2019 !

Pouvoir de vote : tou•t•e•s les adhérent•e•s peuvent donner leur "pouvoir de vote" à un•e adhérent•e qui se déplace à Lille, le 29 juin.

Mobilisez et préparez l'assemblée générale avec votre conseil et vos équipes sur : <https://participer.apf-francehandicap.org/>



Une démarche d'appropriation du projet associatif bien engagée

Il y a 1000 manières d'entrer dans le projet associatif. C'est ce dont ont pu témoigner les ambassadeurs du projet associatif, réunis en février pour la première réunion de suivi du projet associatif. Dans de nombreuses structures, des temps d'information ont permis de rassembler des adhérents, des usagers, des bénévoles, des salariés, et parfois même des partenaires.

Et la collaboration autour du projet entre délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées se met en place. Une des clés repose sur l'impulsion donnée par le trio : directeur de la structure / directeur territorial / élus du conseil APF de département. Une bonne entrée en matière pour faire vivre le projet asso-

ciatif et le traduire en actions menées en commun !

Dès cette année, l'assemblée générale fera un premier point sur l'appropriation en cours... vous serez bien entendu consultés en amont via un petit questionnaire.

98 % des départements impliqués dans les élections APF de région et de département

Forte mobilisation pour ces élections, portée par l'action locale et quotidienne des délégations. Seuls deux départements n'ont pas rassemblé suffisamment de candidats pour organiser leurs élections, contre dix départements en 2015. De plus, au niveau national, les dynamiques de participation animées tout au long du mandat qui s'achève ont pleinement joué leur rôle, notamment

avec #2017Agiresemble, la consultation "nouvelle gouvernance" pour les nouveaux statuts et le nouveau nom, et l'élaboration du projet associatif. Le Congrès en a été le point d'orgue !

Les étapes à venir :

- À partir du 15 avril 2019 : les comités de pilotage départementaux peuvent organiser "un séminaire de printemps"

avec les anciens et les nouveaux élus, et les salariés de la délégation

- Le 25 mai 2019 : le conseil d'administration sera invité à valider les élections et à installer les élus pour le mandat 2019/2023
- Dès septembre 2019 : les élus et les militants pourront participer aux premières formations pour développer ensemble leur pouvoir d'agir.

L'appétit vient en regardant

Une poignée d'images, quelques symboles croustillants : en un regard, les menus du Foyer d'accueil médicalisé de Rignac en Aveyron (12) présentent les repas à tous les résidents, y compris ceux qui ont des difficultés de lecture.

« J'ai trouvé une photo de poulet... », « Et moi, celle d'une salade de crudités... ». Chaque semaine, depuis trois ans, les résidents du Fam de Rignac actualisent la présentation de leur menu à l'aide de photographies ou de pictogrammes. Parmi les 40 résidents, plus de la moitié ont des difficultés de lecture, associées à des problèmes visuels ou cognitifs.

Un travail d'équipe

En 2016, une enquête interne réalisée par Pauline Delmas, stagiaire en BTS Économie Sociale et Familiale, confirmait le constat : 57 % des résidents n'étaient pas en mesure de lire le menu. Les termes employés étaient trop difficiles à comprendre. « Porté par les pôles Hébergement et Accompagnement, ce constat a provoqué la concertation de toute l'équipe : cuisinière, agents hôteliers, aides médico-psychologues

et auxiliaires de vie, explique Sandrine Courcelaud, responsable du Pôle Accompagnement. Nous avons alors envisagé un nouveau mode de prise de connaissance des menus à l'aide d'images. Une collaboration professionnels et résidents s'est alors développée. »

Des résidents proactifs

Tous les samedis, des résidents volontaires aidés d'une aide-soignante cherchent les photos et pictogrammes correspondants aux mets de la semaine. Chaque famille alimentaire est regroupée dans des boîtes de couleurs et les plats sont classés à l'intérieur par ordre alphabétique.

« Avec l'équipe cuisine, nous avons récupéré l'ensemble des menus depuis 2014. Chaque grande famille de plats a



été répertoriée et les principaux ingrédients classés sous forme d'image » précise Pascale Ginesté, responsable du Pôle Hébergement. En parallèle, la cuisinière continue à écrire les menus en lettre capitale tout en simplifiant les termes employés.

Depuis trois ans, l'outil utilisé de manière hebdomadaire au sein de l'établissement aiguise toujours les appétits. ● C.B.

Affaire conclue pour Handi's Job Day



Première étape réussie pour APF France handicap du Val de Marne qui a lancé son projet Handi's Job Day le 15 mars à Choisy le Roi. 400 personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi ont pu rencontrer des entreprises, un centre de formation et des partenaires.

C'est la première initiative développée par APF France handicap sur le territoire. « Le format du speed-dating a été choisi pour son dynamisme naturel et tout le monde connaît le format : rencontrer plusieurs entreprises en un seul

déplacement. Cela permet aussi aux nouvelles entreprises de se faire connaître, lors d'un moment convivial » explique Sophie Fontaine, médiatrice sociale à la délégation du Val de Marne (94). « Les entreprises étaient partantes car elles rencontrent des difficultés à trouver des renseignements sur les conditions pour embaucher des personnes bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des travailleurs handicapés. » Handi's Job Day a d'ailleurs permis de créer du lien avec les conseillers Pôle emploi de la ville, car si deux conseillères sont

référentes handicap, les autres sont incapables de donner des renseignements sur ce sujet.

Si le succès était au rendez-vous, la préparation est longue et nécessite un investissement important des organisateurs. Sophie Fontaine partage ses conseils aux structures ou délégations qui souhaiteraient reproduire une journée Handi's Job Day : « *L'idéal est de faire deux équipes, une équipe pour le suivi des candidats et une équipe pour le suivi des entreprises, car les accompagner prend du temps. Le jour de l'événement, il faut respecter une zone géographique précise pour faciliter les trajets*

domicile-travail des candidats. »

Mais le projet ne s'arrête pas là. Il s'agit maintenant de pérenniser Handi's Job Day sur le territoire du Grand Paris, créer un réseau avec les entreprises présentes, et développer le projet dans les autres délégations.



APF Entreprises à la rencontre des candidats

Des transports cahin-caha dans les Hautes-Pyrénées

Un collectif d'associations, dont APF France handicap, a testé les transports collectifs du département. Des déplacements suivis d'un "pique-nique de la mobilité" et de la rédaction d'un livret relatant l'expérience. Pour faire bouger les lignes.

Il y a l'histoire de Patricia qui a testé la ligne Vic en Bigorre – Tarbes par le bus avec un déambulateur 4 roues. Toute une aventure ! Il y a bien sûr une plateforme dans le bus. Mais le chauffeur, désignant le pictogramme accolé, explique que c'est réservé aux fauteuils roulants...

Didier, venu de Lourdes, est lui plus chanceux. Mais c'est à Tarbes que ça se corse. La conductrice de la navette électrique lui refuse l'accès avec son fauteuil électrique. Des consignes lui ont été données pour ne pas abîmer la rampe. Quant aux services de la SNCF, ils n'ont pas été parfaits non plus. Une réservation *Accès Plus* ayant fonctionné, l'autre non !

Verdict : si ces voyageurs n'avaient pas été accompagnés, ils n'auraient probablement pas pu rejoindre la place de Verdun, à Tarbes, où était organisé le 11 octobre dernier un "pique-nique de la mobilité". « *Sur les 10 tests effectués, 9 ont été mauvais voire catastrophiques* », souligne Odile Le Galliotte, directrice territoriale des actions as-

sociatives (DT2A) pour les départements du Gers (32) et des Hautes-Pyrénées (65).

Chauffeurs mal formés et mauvaise maintenance du matériel

S'y attendaient-ils ? Les élus et responsables des transports locaux et régionaux ont décliné l'invitation au pique-nique, à l'exception de la mairie de Tarbes. Du coup, le collectif Access 65, à l'origine de cette action test, a compilé les expériences et entrepris de les porter à la connaissance d'une quarantaine d'acteurs : Défenseur des droits, conseils départemental et régional, mairies, responsables de gares, etc.

« *Ce n'est pas un problème de matériel*, pointe Odile Le Galliotte. *Ce sont des chauffeurs mal formés, peu courtois et une maintenance qui laisse à désirer.* » Mais ni auprès de l'agglomération



© DD 65

Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ni auprès du conseil départemental, le collectif n'a trouvé d'oreille attentive. « *Ils ont minimisé, parlé de désagréments. Mais on ne lâche rien.* »

Le 11 mars, 12 personnes du collectif devaient en effet assister au comité interdépartemental de la mobilité mis en place par la région Occitanie. Avant un rendez-vous en avril avec le conseil régional et avec le délégué du Défenseur des droits. ● C.M

Voir le livret "Bilan transport action collectif access" : <https://urlz.fr/9jqw>

Dans le Mouves pour dessiner l'économie de demain

En septembre dernier, APF France handicap a rejoint le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves). Un groupement d'employeurs qui milite pour un changement de modèle des entreprises. Plus sociales et plus respectueuses de l'environnement.



**MOUVEMENT DES
ENTREPRENEURS
SOCIAUX**

« En changeant de modèle, les entreprises peuvent significativement encourager un développement plus respectueux de l'homme et des ressources naturelles, et elles y sont prêtes. » Dans cette tribune publiée sur Lemonde.fr, le Mouves déplore que les entreprises soient absentes du grand débat. Car, explique-t-il, sondage à l'appui, « plus de 9 dirigeants sur 10 estiment que leurs entreprises ont un rôle important à jouer dans la transition écologique et sociale, et ils considèrent ainsi avoir un rôle au moins aussi important que les pouvoirs publics. »

5 principes d'action pour changer de modèle

Viennent ensuite les 5 principes d'action que prône le mouvement – une répartition plus juste des richesses avec une transparence des échelles de salaires, le développement de l'emploi inclusif, plus de partage des décisions et des responsabilités, l'augmentation de l'impact social avec une évolution des statuts et une réduction de l'empreinte écologique – puis la liste des signataires de la tribune, parmi lesquels figure Prosper Teboul, directeur général d'APF France handicap.

Logique ! Depuis septembre 2018, l'association a intégré le Mouves et son conseil d'administration. « La concertation

autour de la réforme des entreprises adaptées, avec la création des emplois-tremplin, a été l'occasion de rencontrer la gouvernance du Mouves, explique Serge Widawski, directeur national d'APF Entreprises et représentant de l'association au CA du Mouves. Nous avons pris conscience que si nous voulions aller plus loin dans notre combat pour faire reconnaître le rôle social des entreprises, nous ne pouvions plus le faire seul. »

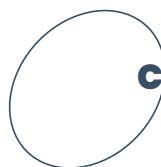
“Redonner une existence digne aux personnes”

À titre d'exemple des revendications portées par le Mouves, il cite la TVA sociale qui permettrait de vendre moins cher, en échange du respect de certains critères. Et de manière plus opérationnelle, les ateliers thématiques qui permettent des échanges d'expériences riches. Autre événement, le Mouves organisera sa première université d'été les 2 et 3 septembre prochains. En même temps que le Medef. « L'économie sociale et solidaire a besoin d'être reconnue comme une véritable force, explique Serge Widawski. Face à la fracture numérique, aux villages désertés, ces entreprises redonnent une existence digne aux personnes ». CQFD. ● C.M.

Aidons à la rénovation des locaux de la délégation de Chambéry !

Pour rénover ses locaux vieillissants et accueillir dignement ses adhérents, la délégation de Chambéry lance une campagne de financement sur la plateforme de crowdfunding LesPetitesPierres.LaFondationSomfy, qui gère cette plateforme, agit pour favoriser l'accès à un logement décent et développer le lien social pour les personnes vulnérables grâce à l'habitat. Tous les dons réalisés

pendant cette campagne sont doublés par la fondation. Retrouvez le projet ici : <https://bit.ly/2E9W5vX>



CONTACT :

Laetitia Charvoz, assistante territoriale
des actions associatives de la
délégation : laetitia.charvoz@apf.asso.fr
Tél. : 04 79 69 41 81

Un annuaire national des lieux de soins accessibles

Existe-t-il une place de parking réservée chez ce médecin ? Quel dentiste peut accueillir une personne non-voyante ? Il n'existe aujourd'hui aucun outil informant sur l'accessibilité des lieux de soin. Les régions Île-de-France et Pays de la Loire et la délégation d'Isère se mobilisent pour qu'un annuaire des cabinets médicaux accessibles voie le jour.

Près de 75 % des personnes en situation de handicap abandonnent tout ou partie des soins courants, selon l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire. Le frein ? Trouver une offre de soins adaptée en fonction de leur handicap. « Il y a encore cinq ans, aucune réponse au problème n'était envisagée, note Etienne Valois, responsable interrégional des actions associatives (RI2A) Pays de la Loire. Aujourd'hui, suite à la charte nationale Romain Jacob, la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des personnes est reconnue. L'État et les professionnels veulent avancer. »

Vers un annuaire public des consultations accessibles

Ainsi, le ministère de la santé met progressivement en place le Service Public d'Information en Santé. Le site www.sante.fr doit, à terme, recenser l'ensemble des professionnels de santé libéraux et leurs conditions d'accessibilité. Soucieuses de participer à la démarche, les équipes d'APF France handicap d'Île-de-France, des Pays de la Loire et de l'Isère se mobilisent pour sensibiliser les acteurs locaux et recenser les lieux de soins accessibles, même partiellement.

La collecte des données

Point crucial pour le succès de ce type d'annuaires : le recueil de ces informations. Modalités de prise de rendez-vous, cheminement du patient, formation du personnel, le questionnaire passe tout en revue. Ces renseignements s'afficheront ensuite sur la fiche du praticien du site www.sante.fr. « Les attentes sont énormes, beaucoup d'initiatives de ce type se multiplient de façon isolée. Il est très important que tout le monde recense les mêmes données pour pouvoir, à terme, enrichir le même site, celui du service public », souligne Etienne Valois.

Pour alimenter cet annuaire, le réseau APF France handicap sera appelé à se mobiliser, au même titre que d'autres associations d'usagers, les conseils de l'ordre, et, bien sûr les ARS. L'enjeu est triple : recenser l'accessibilité d'un maximum de lieux de soins ; sensibiliser les praticiens à l'importance de l'outil ; et faire connaître l'annuaire au public. Pour permettre, au final, de faire reculer la renonciation aux soins.

● C.B.

APPEL À VOLONTAIRES : Si vous habitez en IDF, Pays de la Loire et Isère, participez à la collecte de données sur l'accessibilité des cabinets médicaux. Pour plus d'informations, contactez Etienne Valois, etienne.valois@apf.asso.fr

Faites du bruit ! Pour des vacances pour tous !

APF Évasion, le service vacances d'APF France handicap, recrute des responsables de séjours bénévoles pour accueillir des vacanciers en situation de handicap et leur offrir des séjours inoubliables en toute sécurité :

- missions de 15 jours entre mi-juin et mi-septembre 2019
- formation et accompagnement assurés en amont
- personnes familières avec le handicap grâce à leur expérience personnelle ou professionnelle

• personnes ayant de l'appétence ou des compétences en animation de groupe, management de bénévoles

Si vous vous reconnaissez dans le profil et que vous souhaitez vivre une expérience enrichissante, merci de contacter Sonia De Gois, responsable du recrutement sonia.degois@apf.asso.fr.

Plus d'informations sur les postes à pourvoir : <https://bit.ly/2TEaf1w>

Coups de pouce – Actions jeunesse

Pour la troisième année, APF France handicap donne un coup de pouce aux actions jeunesse. À destination des groupes jeunes existants ou en cours de création, ces aides, allant jusqu'à 400 €, permettent aux nouvelles idées de devenir réalité.

Vous pouvez aussi vous inspirer de certains objectifs du développement durable des Nations unies, que la Commission nationale politique de la jeunesse (CNPJ), a décidé de suivre pour ses rencontres jeunesse ([Agit'action](#)) en septembre 2019 :

1. Pas de pauvreté
2. Bonne santé et bien-être
3. Éducation de qualité
4. Travail décent et croissance économique
5. Villes et communautés durables
6. Lutte contre les changements climatiques



Vos projets pourront ainsi être valorisés lors des rencontres. Faites passer le mot dans vos territoires.

Dossier à télécharger sur : <http://jeune.apf.asso.fr/files/appels%20initiatives%20Coups%20de%20pouce.pdf>

Le 15 mars, les jeunes de la CNPJ ont soutenu la grève mondiale des jeunes pour le climat, lancée par la lycéenne suédoise Greta Thunberg et les mouvements mondiaux comme "Youth for climate"... Très impliquée dans la problématique de l'environnement et du réchauffement climatique, la CNPJ décline ses thèmes dans ses actions.

COMMUNICATION

Intranet : un outil au service de notre projet et de tous les acteurs

Le projet avance, les fonctionnalités se mettent en place, les espaces des directions nationales se constituent, les testeurs vont bientôt découvrir de nouveaux contenus... Alain Dupont, directeur du pôle départemental APF

France handicap du Loir-et-Cher (41), Michelle Denis-Gay, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine et Hubert Pénicaud, responsable national du développement associatif, expriment leur vision de l'outil.

Alain Dupont, directeur du pôle départemental APF France handicap du Loir-et-Cher :

« À la différence d'un relooking qui se limite généralement au renouvellement de l'apparence visuelle, le projet de refonte du site intranet est une métamorphose structurelle complète. C'est un énorme chantier pour lequel il est nécessaire d'investir, dans tous les sens du terme. La

dynamique est aujourd'hui enclenchée et les premières étapes sont franchies avec des visuels et des contenus renouvelés qui apportent une vraie plus-value pour l'ensemble des collaborateurs d'APF France handicap que nous sommes. »

Michelle Denis-Gay, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine :

« Intranet, pour moi, c'est tout d'abord le renforcement de l'appartenance à notre association. C'est l'outil de communication qui rassemble et qui permet de partager l'actualité de notre association dans toutes ses dimensions, nationale et régionale. Toutes les parties prenantes d'APF France handicap sont concernées. Cet

outil permettra à chacun de trouver l'information dont il a besoin et de structurer les nombreux flux de données car notre association déborde de blogs et de sites. Il est prévu la disparition progressive de tous ces lieux de stockage de l'information pour une visibilité plus globale et une recherche plus efficace. C'est un bel outil à venir. »

Hubert Pénicaud, responsable national du développement associatif :

« Le nouvel intranet est une formidable opportunité. Il ouvre la possibilité de mettre en réseau le plus grand nombre d'acteurs de l'association. Les salariés, ainsi que les élus des conseils, vont partager l'information. C'est forcément renforcer leur pouvoir d'agir, pouvoir d'agir individuel mais surtout pouvoir d'agir collectif. L'intranet doit permettre à tous les acteurs de mieux appréhender

notre projet commun, de mieux s'y associer là où chacun d'eux agit. Pour chacun il doit devenir une fenêtre ouverte sur toute l'association. Dans la diversité des missions, des secteurs, des acteurs, l'intranet sera l'un des seuls outils communs à tous, de quoi renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à l'une des plus grandes associations en France. »

Championnats de France de Boccia 2019 : des usagers APF France handicap présents

Une dizaine d'usagers de trois établissements APF France handicap – le Foyer résidence Sénart de Combs-la-Ville (77), le Foyer d'accueil médicalisé à Imphy (58) et le Foyer Guillaume d'Achon de Rennes (35) – ont participé aux championnats de France de Boccia à Sassenage, en Isère, du 26 février au 3 mars. Les soixante-douze meilleurs joueurs français y étaient venus pour se disputer le titre de champion de France et obtenir leur qualification pour les prochains Jeux Européens de la Jeunesse.

Damien Thibout, résident au Foyer résidence Sénart, est reparti vice-champion de France dans la catégorie BC1. Et David Lemonique, résident du Foyer Guillaume d'Achon, qui a encore gagné des places pour sa septième participation, a un objectif bien précis : les JO 2024.

Discipline paralympique méconnue, la boccia (qui signifie "boule" en italien) est un sport mixte s'apparentant à la pétanque mais se jouant en intérieur avec des boules en cuir. Ce sport s'exerce depuis une dizaine d'année au Foyer Guillaume d'Achon. « *Pratiquée en fauteuil roulant, c'est une discipline accessible à tous les types de handicap grâce à la présence d'un assistant. On peut en faire partout. Il suffit d'une salle (parfois, la salle à manger), d'une rampe fabriquée et d'acheter des boules. L'intérêt ? On peut y jouer pour le loisir ou la compétition* », souligne Richard André, moniteur-éducateur du foyer.



David Lemonique

Effectivement, la boccia est très pratiquée dans les établissements médico-sociaux car c'est un excellent support rééducatif et éducatif. Elle permet d'améliorer certains aspects physiques, comme le maintien du tronc, le renforcement musculaire, la souplesse, et mentaux, tels la proprioception, l'analyse de l'action, la concentration. C'est aussi un outil d'éducation à la citoyenneté de par ses valeurs : respect, fair-play, entraide, solidarité, goût de l'effort et autonomie.

Plus d'informations :

<http://www.handisport.org/wp-content/uploads/2018/09/Boccia-Mat--riel-de-jeu-Extrait.pdf>

<http://www.handisport.org/retour-dexperience-marie-pierre-leblanc-boccia/>

Vidéo paralympique boccia : <https://vimeo.com/190847530>

LA PHOTO DU MOIS

Rencontre nationale des directeurs territoriaux des actions associatives

La 4^e rencontre des DT2A a eu lieu le 18 mars au siège d'APF France handicap. Avec le projet associatif comme fil conducteur, cette journée conviviale a été riche en échanges.



Concours d'illustration

L'Ésat du Pré-Clou (38) lance comme chaque année depuis maintenant six ans, son concours d'illustration pour la couverture de l'agenda APF France handicap 2020, afin de révéler les talents du réseau !

Que vous soyez graphiste, peintre, dessinateur, grapheur, graveur, tagueur, gouacheur, pastelliste, aquarelliste, calligraphe, maquilleur, tatoueur, barbouilleur débutant ou confirmé, participez sans limite d'envoi de vos œuvres. Contact : tertiaire@esatpreclou.com

Libérez votre pouvoir créatif !



Festival Regards Croisés

APF France handicap est partenaire du Festival Regards Croisés.

Objectif : valoriser les aptitudes et les compétences des salariés en situation de handicap à travers la réalisation de courts-métrages.

Pour qui : Ésat, EA et toutes entreprises ou personnes souhaitant se mobiliser pour réaliser un court-métrage.

Date limite des inscriptions : 31 août

Date limite de réception des films : 10 septembre

Inscriptions et informations sur : <https://www.festivalregardscroises.com/>



ÉVÈNEMENT

5^e édition des trophées "Femmes en EA"

Depuis 2012, les trophées "Femmes en EA", organisés par Handiréseau, mettent en lumière les parcours exceptionnels des femmes en entreprises adaptées (EA). Leur but ? Promouvoir la professionnalisation et l'égalité femme-homme en EA et soutenir les directions achats et les missions handicap dans leurs pratiques responsables.

Cette année, le trophée Marie Curie "Détermination" a été attribué à Rachel

Oberweis, salariée d'APF Entreprises 57. Entrée en CDD en 1999 pour faire des transformateurs, elle est devenue responsable de l'atelier France Transfo de Borny. Montage, câblage, conditionnement, signalétique, Rachel gère aujourd'hui plusieurs activités et dirige une quarantaine de personnes. En charge également de la RSE, elle a permis à l'entreprise d'obtenir sa première étoile ISO 26000 en 2018.



Rachel Oberweis et Philippe Blot, directeur d'APF Entreprises 57, qui l'a vivement encouragée à candidater.

Faire Face

Pourquoi pratiquer des activités culturelles et artistiques ? Comment cerner ses motivations ? Pourquoi choisir plutôt la musique que les arts plastiques ? Où s'initier ? Des adaptations et des aides financières sont-elles possibles ? Le magazine *Faire Face* de mars-avril 2019 répond à toutes ces questions comme à d'autres. À commander sur le site : <https://www.faire-face.fr/boutique/magazine/envies-culture-handicap-faire-face/>



HOMMAGE

La délégation Nord Franche-Comté tient à rendre hommage à Virginie Flandre, décédée le 24 février 2019. Embauchée en 2007 en tant que directrice de la délégation départementale du Jura, elle devient ensuite directrice de la délégation de Haute-Saône jusqu'en 2014.

